

même si celle-ci leur était indiquée par une écriture sans ambiguïtés, mais les uns et les autres peuvent tenter de se rapprocher de ces objectifs. Dans le cas d'une transcription, il faut que quelqu'un indique les sons si l'écriture normale ne le fait pas. Si l'organisme national chargé de la normalisation n'indique pas la prononciation, l'usager étranger est livré à lui-même. Il est évident que l'on peut accepter jusqu'à un certain point que les noms soient mal prononcés, car cela ne les rend pas pour autant absolument incompréhensibles. Nous devons en savoir davantage au sujet de la question des limites de cette tolérance et des facteurs qui doivent être pris en considération dans toutes sortes de situations. Nous savons que nous ne pouvons pas atteindre la perfection : mais nous ne savons pas encore quel degré d'imperfection, ou quels types d'imperfections, nous pouvons tolérer au stade actuel. C'est là encore une autre question dont il faudrait entreprendre l'étude dans le cadre d'une coopération internationale pour laquelle il existe maintenant un nouveau mécanisme international.

A la réunion de l'Organisation des Etats d'Amérique centrale (ODECA) qui s'est tenue en février à San Salvador, Francis Gall a rendu compte des travaux de la Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, qui avait eu lieu à Genève en septembre 1967. Les annexes au rapport qu'il a présenté contenaient les résolutions adoptées par cette Conférence, parmi lesquelles une résolution sur les réunions régionales et sous-régionales à laquelle le Secrétaire général s'est référé en convoquant la présente Conférence. Les deux premières résolutions adoptées à Genève étaient adressées au Conseil économique et social de l'ONU, qui avait convoqué la Conférence. Dans la première résolution, la Conférence recommandait la création d'une commission permanente des Nations Unies pour les noms géographiques, composée d'experts et chargée d'assurer en permanence la coordination et la liaison entre les nations en vue de faire progresser la normalisation des noms géographiques et d'encourager la formation et les travaux de groupes régionaux. La Conférence recommandait également que la composition de cet organe soit établie sur une base géographique et linguistique, que l'ONU lui fournisse les services d'un secrétariat et que la Commission se réunisse annuellement, à partir de 1968, aux frais des gouvernements qui y seraient représentés.

Comme le Conseil économique et social n'a pas pu examiner ces résolutions avant sa session de printemps de 1968, la Conférence a créé un groupe spécial d'experts chargé de poursuivre les travaux dans l'interval et dont la composition correspondait à celle qui avait été proposée pour la nouvelle commission. Ce groupe s'est réuni et a élu M.F. Burrill (Etats-Unis) Président, A.M. Komkov (URSS) Vice-Président et F. Nédélec (France) Rapporteur; C.N. Christopher, de la Section de cartographie de l'ONU, a été désigné comme secrétaire chargé de la coordination.

Dans la deuxième résolution adoptée à Genève, la Conférence priait le Conseil économique et social d'organiser une deuxième conférence dans un délai de trois ans. Ces questions ont été inscrites à l'ordre du jour de la session de mai du Conseil et ont été dûment examinées. En raison des graves difficultés financières que connaissait l'Organisation des Nations Unies, il y avait lieu de craindre que ces recommandations seraient rejetées, mais compte tenu de la réussite de la Conférence de Genève et de l'appui enthousiaste de plusieurs Etats membres du Conseil, un compromis a pu être réalisé. Le Conseil a prié le Groupe spécial d'experts constitué à Genève d'exercer les fonctions envisagées pour la Commission permanente, évitant ainsi d'avoir à créer un nouvel organe de l'ONU, et il a prié le Secrétaire général de l'ONU de consulter le Groupe d'experts au sujet de l'organisation d'une nouvelle conférence qui aurait lieu au plus tôt en 1971.

Le mécanisme est maintenant en place. Le climat est propice à la coopération. Il nous appartient d'agir. La première Conférence régionale sur la normalisation des noms sur le continent américain a eu lieu. Nous nous sommes mis en marche.

Dans un programme de coopération fondé sur l'acceptation par tous les pays de noms normalisés à l'échelon national, ce qui se passe dans chaque pays a de l'importance pour tous les autres. Chaque pays impose aux autres des noms normalisés à l'échelon national en même temps qu'il accepte les noms normalisés par d'autres pays; il doit donc y avoir une coopération dans les deux sens. Chaque pays doit avoir constamment le souci de l'acceptation des noms normalisés à tous les niveaux, tant au niveau de la localité qu'à celui du monde entier.

NORMALISATION INTERNATIONALE DES NOMS GÉOGRAPHIQUES : LA CONFÉRENCE DE 1967*

Rapport présenté par les Etats-Unis d'Amérique

La Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, qui a eu lieu à Genève du 4 au 22 septembre 1967, diffère sur plusieurs points importants de toutes les réunions tenues jusqu'alors sur ce thème¹.

Les échanges de vues à l'échelon international sur la normalisation des noms géographiques ont commencé il y a déjà près d'un siècle, puisque c'est en 1871 qu'a eu lieu à Amsterdam, du 14 au 22 août, le premier des 21 Congrès des sciences géographiques, cosmographiques

* Le texte original de ce rapport, préparé par Meredith F. Burrill, a paru sous la cote E/CONF.61/L.54.

¹ Le *Rapport de la Conférence* a été publié en 1968 comme vol. I

du document *Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.68.I.9).

et commerciales tenus jusqu'à ce jour. Ces discussions ont été reprises lors des congrès géographiques internationaux suivants et à de nombreuses réunions internationales organisées sous d'autres auspices.

Mais la Conférence de 1967 a présenté quatre aspects nouveaux qui l'ont différenciée nettement des précédentes. En premier lieu, ce fut la première réunion mondiale consacrée exclusivement à ce thème. Deuxièmement, les participants étaient en grande majorité des spécialistes de la normalisation des noms, possédant les compétences techniques correspondantes et venant d'organismes officiels nationaux de normalisation des noms ou d'organisations internationales qui s'intéressent à la question. Troisièmement, son objectif primordial était de faciliter l'échange, au niveau mondial, des données d'expérience réunies par les divers pays en matière de normalisation des noms géographiques, la détermination de l'étendue et du degré des concordances et des divergences de vues, la recherche de mesures permettant d'élargir toujours plus le terrain d'entente, et la création de mécanismes de coopération internationale dans ce domaine. Enfin, avant la conférence, des débats et des réunions préparatoires ont eu lieu, des propositions ont été diffusées dans tous les pays pour que les gouvernements les étudient et communiquent leurs observations à leur sujet, observations qui ont été ensuite compilées et diffusées à leur tour.

Il y a de grandes différences entre une conférence qui est consacrée à un thème déterminé et une conférence pour laquelle ce thème n'en est qu'un parmi bien d'autres. Tout d'abord, les buts ne sont généralement pas les mêmes. Dans le premier cas, on recherche habituellement l'étude en profondeur, l'identification du problème central et de ses prolongements, des solutions à des questions déterminées ou quelque chose de semblable, fondé essentiellement sur la participation de groupe et les réalisations de groupe pendant les travaux. Dans le deuxième type de conférence, les résultats d'études récentes menées indépendamment par chaque auteur ont généralement davantage d'importance que les rapports sur l'activité de comités ou groupes divers. De plus, lorsque le thème considéré figure parmi de nombreux autres, il ne lui est généralement consacré qu'une petite partie du temps que durent les séances officielles et les discussions officieuses qui ont lieu dans les couloirs et dans les salons, autour d'une tasse de café ou pendant les repas, ou dans les réunions des groupes de travail qui élaborent des propositions. Il arrive en outre que le peu de temps qui est accordé à un sujet soit morcelé de manière telle que l'étude en profondeur devient difficile, voire impossible. Les communications sont plus souvent des rapports traitant de recherches et de réflexions faites longtemps avant la réunion que des conclusions établies par un groupe à la suite de l'examen en commun d'un problème pendant la réunion.

Il est probable que les réunions ne s'organisent pas de la même façon dans les deux cas. Lorsque les réunions sont organisées de façon à permettre à la plupart des participants de parler d'à peu près tous les sujets, c'est effectivement cela qui se passe. Les participants se désignent généralement eux-mêmes, traitent de sujets qui sont aussi de leur propre choix et composent

ainsi un groupe hétérogène aux intérêts très divers. On connaît des cas où des auteurs ont présenté des communications à seule fin de se faire envoyer aux réunions. Lors de la Conférence de 1967, en revanche, il n'y a guère eu de rapport entre la présentation de communications et le choix des participants. Personne n'a donné lecture des rapports présentés. Plus de 80 communications et rapports ont été distribués, étudiés et commentés, mais leurs auteurs n'étaient pas toujours parmi les participants. Les gouvernements avaient été expressément priés de déléguer les spécialistes les plus directement intéressés à la normalisation des noms géographiques et c'est ce qu'ils ont fait généralement, mais on a cherché les compétences partout où on pouvait les trouver. Plus de 80% des participants étaient des spécialistes et des techniciens qui s'occupaient sur le plan pratique des questions à l'ordre du jour et qui pouvaient faire part d'une certaine expérience en la matière.

Pendant les trois semaines qu'a duré la Conférence de 1967, notre thème est resté constamment au centre des débats; ses ramifications ont été longuement explorées; des arguments ont été avancés, évalués, acceptés ou rejetés ou encore amendés et amalgamés pour former de nouvelles positions; des variantes ont été comparées et l'entente générale a été recherchée sur chaque point. La manière dont les séances ont, à dessein, été organisées a sérieusement contribué au succès de la Conférence.

Dans l'examen des problèmes dont elle était saisie, la Conférence n'a pas eu à partir de zéro, car un grand travail de préparation avait déjà été fait. Dès 1960, un Groupe d'experts des noms géographiques a été réuni par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, en exécution de la résolution 715 A(XXVII) du Conseil économique et social (ECOSOC); son mandat était le suivant : « i) Etudier les problèmes techniques de normalisation des noms géographiques dans chaque pays, notamment établir un énoncé des problèmes généraux et régionaux qui se posent et préparer des projets de recommandations concernant les méthodes qui pourraient être suivies, principalement sur le plan linguistique, pour la normalisation des noms géographiques dans chaque pays; ii) Présenter au Conseil ... un rapport sur l'intérêt qu'il y aurait à réunir une conférence internationale pour l'étude de ces questions... ». Quelques mois plus tard le Secrétaire général a fait distribuer le rapport du Groupe (document E/3441), qui a ensuite été publié dans le volume VII de *La Cartographie mondiale*. Il a été largement étudié et a fait l'objet de nombreux commentaires avant que la Conférence de 1967 ne se réunisse. On a également fait distribuer un ordre du jour provisoire et une note sur la nature et la portée des travaux de la future conférence. En 1966, les membres du Groupe d'experts qui étaient disponibles et des spécialistes venus en renfort ont aidé à préparer la Conférence en compilant toutes les propositions que les pays membres avaient faites au Secrétaire général et en adaptant le règlement intérieur des conférences des Nations Unies aux objectifs et à la structure probable de cette Conférence². Tous les faits importants qui ont précédé cette étape, entre 1953 et 1962, sont

² Voir *Rapport de la Conférence*, vol. I, annexe III.

décrits dans le volume VII de *La Cartographie mondiale* et nous ne nous y arrêterons pas ici. Il suffit de noter que cette période a été celle de l'élaboration et de l'acceptation générale d'une série de principes fondamentaux simples touchant la coopération internationale en matière de normalisation des noms géographiques. La question qui s'était posée en 1871 était de savoir si le Congrès pouvait décider de l'adoption d'une orthographe uniforme des noms propres utilisés sur les cartes et dans les ouvrages de géographie. La réponse suggérée alors a été que les pays qui utilisent l'alphabet latin peuvent et doivent tous écrire les noms conformément à l'orthographe en usage dans le pays où le détail en question se trouve. Toutefois, malgré de longues discussions, il n'a pas été possible de s'entendre sur les difficiles problèmes que pose un «système phonétique», et la question a été ajournée jusqu'au congrès suivant. La prononciation était alors, comme elle le fut par la suite, le nœud gordien qui a résisté aux nombreux efforts faits pour le dénouer. Il n'a été tranché que lorsque l'on a reconnu qu'il était impossible d'imposer une prononciation uniforme et qu'en acceptant des variations de prononciation on rendait possible l'acceptation d'une orthographe uniforme dans le cadre d'un système d'écriture donné. Dès lors, l'acceptation internationale des noms écrits, normalisés sur le plan national, entrait aussi dans le domaine des possibilités.

Mais les choses se compliquent rapidement lorsqu'il s'agit de passer de ces principes simples à la normalisation nationale et à l'acceptation internationale. La Conférence de 1967 s'était fixé pour but essentiel de mettre ces complications en évidence. Plus précisément, ses objectifs étaient les suivants³ :

a) Faire en sorte qu'on ne doute plus que les noms géographiques normalisés à l'échelon national constituent la base appropriée pour une normalisation internationale et que la création d'un alphabet international est irréalisable;

b) Faire en sorte que chaque pays soit davantage disposé à tenir compte, dans son programme de normalisation, des difficultés que les autres pays peuvent éprouver à acquérir et à assimiler pour leur propre usage les noms géographiques qu'il aura normalisés. Ainsi, le pays fournisseur devrait communiquer tous les éléments des graphies originales et les autres détails linguistiques nécessaires pour effectuer une transposition rationnelle dans d'autres pays :

c) Comparer les problèmes et les programmes de différents pays;

d) Déterminer les questions, les régions et les catégories de noms qui appellent actuellement une étude plus approfondie, et formuler des principes relatifs à la normalisation internationale;

e) Énoncer les principes applicables à la transposition d'un système d'écriture dans un autre;

f) En vue de la normalisation internationale, rechercher dans les langues officielles des Nations Unies utilisant l'alphabet latin, à savoir l'anglais, l'espagnol et le français, la possibilité de latiniser les noms existant dans d'autres systèmes d'écriture;

g) Mettre à l'étude la création de systèmes de normalisation internationale fondés sur l'alphabet cyrillique et sur l'alphabet arabe;

h) Déterminer et étudier les catégories de noms de détails topographiques s'étendant au-delà des limites de la souveraineté d'un même pays, par exemple : mers, cours d'eau, montagnes, reliefs sous-marins, etc., et examiner les possibilités de normalisation;

i) Mettre au point un système d'échange de renseignements sur le plan international;

j) Faire des propositions en vue d'établir un programme de conférences ou de groupes de travail régionaux après la Conférence de Genève;

k) Favoriser la création d'organismes de normalisation des noms géographiques dans tous les pays.

Ces objectifs ont été atteints pour l'essentiel et, comme on n'attendait pas de réponse définitive, le fait que l'une ou l'autre des questions posées soit restée sans réponse n'a pas causé de déception. Des progrès ont été accomplis pour presque tous les points examinés et des plans ont été arrêtés pour l'avenir.

Quatre commissions ont été constituées pour traiter respectivement de la normalisation nationale, des termes géographiques, des systèmes d'écriture et de la coopération internationale. Comme les commissions n'ont pas siégé en même temps, tous les représentants ont pu participer à leurs travaux. Des groupes spéciaux de travail et de rédaction, composés de volontaires représentant tout l'éventail des opinions ou des points de vue, ont été formés. Chaque commission a élaboré une série de résolutions dans le domaine de sa compétence. Toutes les mesures prises par la Conférence ont été approuvées à l'unanimité. Le fait que les deux résolutions jugées les plus importantes soulignaient la nécessité de ne pas ralentir les travaux atteste l'esprit de coopération enthousiaste qui s'est manifesté au cours de la Conférence. La première résolution demandait la création d'une Commission permanente d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques chargée «d'assurer en permanence la coordination et la liaison entre les nations en vue de faire progresser la normalisation des noms géographiques et d'encourager la formation et les travaux de groupes régionaux ...». Un groupe spécial d'experts a été constitué pour assurer l'intérim. La deuxième résolution recommandait de convoquer la deuxième Conférence au plus tard en 1970. Ces deux résolutions ont été dûment examinées par le Conseil économique et social à sa session de printemps, en mai 1968, et approuvées sous une forme légèrement modifiée. Le groupe d'experts créé à Genève a été prié de continuer à s'acquitter des attributions envisagées et le Secrétaire général a été invité à consulter ce groupe à propos de la convocation de la deuxième Conférence en 1971.

Le groupe d'experts devait comprendre les «représentants» de chacun des principaux groupes linguistiques et géographiques du monde. Les 14 groupes ci-après avaient été suggérés :

Anglo-américain
 Latino-américain
 Royaume-Uni, Australie, Nouvelle-Zélande
 Est, centre et Sud-Est de l'Europe
 Union des Républiques socialistes soviétiques
 Asie du Sud-Est
 Asie orientale
 Afrique au sud du Sahara
 Germano-hollandais
 Langues nordiques
 Langues romanes, Europe
 Groupe arabe
 Asie du Sud-Ouest, à l'exclusion du groupe arabe
 Groupe indien

³ Voir *Rapport de la Conférence*, vol. I, p. 22.

Les autres résolutions adoptées par la Conférence portaient sur les points suivants : échange d'informations sur l'exploitation automatique des données ; création dans chaque pays d'un organisme national chargé des noms géographiques ; création d'un centre de documentation à l'ONU ; échange de publications ; recours à l'assistance technique ; convocation de conférences et consultations régionales ; effort de la part des pays qui partagent des entités géographiques pour s'entendre sur une désignation et une orthographe uniques ; coopération active avec les organismes océanographiques internationaux ; effort persévérant pour parvenir à un accord sur les systèmes de latinisation ; maintien des accents et signes diacritiques dans les langues qui utilisent l'alphabet latin ; emploi de voyelles et autres signes diacritiques en arabe ; adoption, soit d'un système unique de romanisation des noms arabes, soit de deux systèmes fondés, l'un sur le système français de translittération l'autre sur le système anglais ; utilisation des systèmes de romanisation proposés par l'Iran et la Thaïlande pour les noms persans et thaï. La Conférence demandait également au groupe d'experts d'examiner la possibilité d'adopter le système Wade-Giles pour la romanisation des noms chinois et le système que retiendra l'Ethiopie pour la translittération de l'amharique en caractères latins, d'accorder une attention particulière aux noms africains non écrits et de continuer à tenir compte des aspects sémantiques du problème.

La plupart des problèmes qui n'ont pas fait l'objet d'un accord ont été renvoyés au groupe d'experts pour plus ample examen.

La Conférence de 1967 a de nouveau montré que les spécialistes pouvaient coopérer et étaient disposés à le faire. Dans un document consacré à la Conférence, un des membres de la délégation soviétique a fait observer que l'on ne pouvait s'attendre qu'un problème aussi important que la normalisation des noms géographiques, plein de contradictions et de difficultés imprévues, serait résolu au cours d'une seule Conférence. Il faudrait pour cela les efforts conjugués de tous les pays, et plusieurs décennies. Il convient toutefois de noter que les participants ont pu s'entendre sur certains principes, se mettre mutuellement au courant de l'état des recherches et des travaux accomplis, nouer des contacts et dresser des plans pour l'avenir⁴.

Si les géographes ont toujours joué un rôle de premier plan dans la normalisation des noms géographiques, une grande partie des progrès accomplis depuis ces vingt dernières années ont eu lieu en dehors du cadre ordinaire de toute activité géographique, et ce pour plusieurs raisons.

Les noms géographiques sont des phénomènes linguistiques appliqués à des phénomènes géographiques et si l'on est parvenu à les comprendre beaucoup mieux, c'est grâce à l'excellent travail d'équipe des géographes et des linguistes. L'attitude d'esprit nécessaire s'obtient plus facilement par une telle collaboration que par l'appel à une discipline unique. Comme l'auteur l'a fait observer dans son discours présidentiel devant

⁴ E. M. Murzayev, *Stabilizatsiya Geograficheskikh Nazvaniv*. Bulletin de l'Académie des Sciences de l'URSS, série géographique, n° 4, 1968, p. 124 à 128.

l'Association des géographes américains⁵, notre manière individuelle et collective de nous servir de notre langue maternelle et de concevoir l'organisation des connaissances relève surtout du subconscient. La résistance à toute modification de système et de structure est une protection naturelle contre l'anarchie mais elle engendre un état d'esprit qui tend à empêcher l'acceptation de toute vérité nouvelle. Cette forme d'inhibition s'accroît lorsque les nouveaux concepts vont à l'encontre de notions structurelles jugées fondamentales. Elle se trouve encore renforcée lorsque les vieux principes sont érigés en doctrines. L'esprit ne peut se libérer de cette attitude que par une prise de conscience de même que l'étude approfondie dans un domaine donné où les connaissances sont mêlées de croyances se substitue aux idées toutes faites. Des conceptions novatrices se propagent ainsi de proche en proche et l'on voit s'ouvrir de nouveaux horizons.

Les milieux scientifiques, dont les géographes font partie, ne peuvent traiter efficacement des questions actuelles sans avoir recours à de nouveaux concepts. Ils en auront encore plus besoin pour faire face à la multitude de nouveaux problèmes que le mode de vie et la communication poseront dans le monde de demain. Il se pourrait fort bien que les géographes trouvent enrichissante, et de façon inattendue, cette activité relative aux noms géographiques.

Comment, à ce stade, un géographe peut-il utilement contribuer à la normalisation des noms géographiques ? Tout d'abord il devrait s'assurer, à moins qu'il ne le sache déjà, que son pays possède bien un organisme officiel de normalisation des noms géographiques. S'il n'en existe pas, il peut se joindre au Groupe d'experts des Nations Unies pour demander que l'on en crée un, en invoquant les recommandations pertinentes de la Conférence de 1967 (Recommandation 4, « Normalisation nationale »). S'il en existe un, le géographe devrait prendre contact avec ses administrateurs pour voir à quel niveau il pourrait, à titre individuel ou comme membre d'un groupe, s'intégrer dans le programme de l'organisme compétent. Si le géographe fait savoir aussi au Groupe d'experts qu'il s'intéresse à cette question, des renseignements pourront lui être communiqués de diverses sources. Il pourra par exemple être avisé des projets ou propositions de conférences ou consultations régionales, et de la manière d'y participer. Parmi les travaux de recherche que le géographe pourrait entreprendre on peut citer l'analyse de la nature des détails géographiques désignés par un nom et des diverses significations des termes utilisés pour les désigner, l'étude de la mentalité en matière d'attribution et d'utilisation des noms dans son pays et l'échange et l'analyse critique des données obtenues par de telles études.

On ne peut étudier les entités désignées par un nom sans rencontrer rapidement de nouveaux concepts et sans être amené à changer d'attitude. L'étude du comportement humain dans ce domaine doit être l'une des étapes importantes de l'avenir immédiat de la géographie et les techniques mises au point ou éprouvées dans la recherche consacrée aux noms peuvent recevoir de larges applications. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'un tel exercice sera intéressant en soi.

⁵ *The Language of Geography*, vol. 58, n° 1 (mars 1968), p. 1 à 11.